



TERRE DES HOMMES ALSACE

Antoine de Saint-Exupéry

**Assemblée Générale
Samedi 18 avril 2026
à 16h00
Salle du trèfle
Allée du chemin Vert
68170 RIXHEIM**

Chers membres, marraines, parrains, donateurs, bénévoles et amis,

Pour notre association, l'Assemblée Générale est l'occasion annuelle de vous informer sur son fonctionnement, les résultats de son action, et de vous permettre de poser toutes vos questions. C'est également l'occasion de se retrouver et de partager un bon moment d'amitié.

Nous avons donc le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale 2026, qui se tiendra le samedi 18 avril à 16h à la salle du Trèfle à Rixheim, et comptons sur votre participation.

Simon REY
Président

Programme

15h30 Accueil

Validation des nouvelles cartes de membres
Paiement des cotisations annuelles – 10 € par membre
(Déduction fiscale de 66% selon le Code Général des impôts)

16h00 «Prendre un enfant par la main»

Assemblée Générale ordinaire

Bienvenue et lecture du Procès-verbal de l'A.G.2025
Rapport moral
Rapport financier, exercice 2025
Rapport du Commissaire aux Comptes
Approbation du bilan financier
Montant de la cotisation annuelle
Election du Conseil d'Administration
Questions - Réponses

Petite pause

- Rencontres aux différents stands pays

Les actions de Terre des Hommes Alsace

Questions - Réponses

Conclusion, clôture de l'AG

18h30 Repas en commun



Ne peuvent voter que les membres électeurs titulaires d'une carte de membre validée.

REPAS - Merci de vous inscrire en renvoyant le talon avant le

10 avril 2026

Merci de venir nombreux, à très bientôt.

Le Conseil d'Administration de Terre des Hommes Alsace

TALON INSCRIPTION REPAS

Pour une bonne organisation, nous vous prions de nous faire parvenir le talon d'inscription pour le **10 avril 2026 au plus tard**. Merci de votre compréhension.

Terre des Hommes Alsace 52, rue de l'Île Napoléon 68170 RIXHEIM - Tél. 03 89 44 59 85
terredeshommes.alsace@gmail.com

Nom : Prénom :

Adresse : 

E-mail :

Je prendrai part au repas

Je prendrai part au repas

soit 15 € x 1 = 15 €

Je viendrai accompagné de personnes adultes

soit 15 € x _____ = _____

Je viendrai accompagné de enfants

soit 10 € x _____ = _____

Je verse le montant total par chèque joint au présent talon.

TOTAL : _____ €

Je ne peux pas participer à l'Assemblée Générale

→ **mais souhaite régler ma cotisation et recevoir ma carte de membre !**

La **cotisation** est une somme d'argent versée par les membres d'une association **pour participer à son fonctionnement** et donne droit à la carte de membre. Elle permet par exemple **de couvrir les frais liés aux bulletins et aux expéditions**, ainsi que les frais d'assurance pour les bénévoles.

⇒ **déduction fiscale de 66% selon le Code Général des impôts**

Nom : Prénom :

Adresse :

 : E-mail :

Versement de préférence par chèque : 10 € / personne

(si virement merci de veillez à nous indiquer toutes vos coordonnées)